

## LE MOT BIBLIQUE DU JOUR

### TSEBAOTH

Le mot « **TSEBAOTH** », (pluriel de **Tsava**) a deux sens. L'un, accessoire dans le rouleau, est devenu prévalent en notre hébreu moderne, alors que c'est l'autre, (alors que de nos jours très accessoire), qui prévalait par contre en hébreu biblique. En hébreu moderne, son sens premier est d'abord militaire et signifie « **les armées** ». Son second sens, moins usité et emprunté parfois à la Bible désigne une **multitude**, un cortège, une foule, une cohorte, « **tout ce qui est légion** » (Ainsi dit-on " **Tsava réyionoth**" pour exprimer "une foule d'idées").

Par contre, dans la bible, lorsque ce vocable est accolé au Nom divin, « **ADONAÏ TSEBAOTH** » il exprime alors, de façon très élargie la « **TOUTE PUISSANCE** » de l'Eternel en tous domaines (sur tout ce qui est extrahumain ou humain) puisqu'il est le Dieu à l'origine de l'intégralité de tout ce qui, **en multitude incomptable et infinie, en myriades**, existait ou existe de tous temps).

D'où le double emploi de « **ADONAÏ TSEBAOTH** » :

1°) Le premier emploi évoque le Créateur en sa « **TOUTE PUISSANCE** » en général et tous azimuts, (même s'il est vrai que les personnages militaires du Livre auront tendance à LUI demander parfois son aide militaire).

2°) Le deuxième emploi fréquent est celui faisant appel à son « **ESPRIT DE JUSTICE** »

Donnons en une illustration par quelques versets choisis parmi les centaines qui sont utilisés en ces divers sens.

### I – TSEBAOTH en usage commun et non accolé au nom Divin.

#### **Pour désigner des foules civiles** (*donc pas forcément militaires*)

(Exode 12, 41)

« **Et ce fut au bout de 430 ans précisément, le même jour, que toutes les cohortes (**Kol tsébaoth**) du Seigneur sortirent du pays d'Egypte** » (incluant donc femmes, enfants vieillards, inaptes...)

#### **Ou en usage militaire**

(Nombres 1, 3)

« **Toute personne apte au service en Israël, (**kol yotsé tsava**) vous les enregistrez dans leur corps d'armée (**litsvaoth**)** »

(Deutéronome 20, 9)

« **On placera des chefs de troupes (**saré tsébaoth**) à la tête du peuple** »

### II – TSEBAOTH en qualificatif accolé au nom Divin = deux grands emplois

#### **A - Pour désigner un « **DIEU TOUT PUISSANT** » en général**

Nombreux sont les extraits où le personnage qui utilise le terme de « **ADONAÏ TSEBAOTH** »

n'a nullement en tête un quelconque concept martial.

Ainsi lorsque, dans le livre de Samuel, HANA souffre de sa stérilité et demande à Dieu d'en être guérie, sa pensée n'a rien de militaire.

(I Samuel 1, 11)

« *Puis elle pronça ce vœu **Eternel Tsebaoth**, si tu daignes considérer l'affliction de ta servante,....*  
«..... *si tu donnes à ta servante un enfant etc....* » (sens factuel = Dieu tout puissant)

## **B - Pour désigner un « DIEU DE JUSTICE »**

(Isaïe 3, 15)

« *De quel droit broyez vous la face des indigents ? Ainsi parle l'Eternel **Tsebaoth** »*

(Isaïe 5, 7)

« *Car l'Eternel **Tsebaoth**..... attendait la justice et ce n'est que désordre »*

(Isaïe 5, 16)

« *Et l'Eternel **Tsebaoth** sera haut par le jugement, et le Dieu saint sera sanctifié par la Justice »*

Ces admonestations évoquent le Nom de l'Eternel en son attribut **Tsebaoth**, mais en rien militaire, se retrouveront en multiplicité dans d'autres écrits du Livre tels que dans ceux de Jérémie, de Amos, de Zacharie, de Malachie.

---